

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREZIERES

Séance du 31 Mars 2017

Date de convocation : 22.03.17
Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 7
Nombre de procuration : 1
Votes pour : 8
Votes contre : 0
Abstentions : 0

2017/013

OBJET : Vote des taux des taxes

L'an deux mille dix-sept le trente et un mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents : GAUVRIT JC – CHIVA N – CHIVA F – RAMOS C – SANDRES M – MORLEY R – RICHOUD

Procuration : Monsieur FAURE Robert donne procuration à Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe

Absents excusés : FAURE R – LOUVET M –

Secrétaire de séance : Madame RAMOS Cécile.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les taux des taxes doivent être votés.

Il propose, comme l'année 2016 :

- Taxe d'habitation :	16,70 %
- Taxe foncier bâti :	21,39 %
- Taxe foncier non bâti :	117,21 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Vote** ces taux à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous Préfecture le 06.04.17

Et notification du 07.04.17

REÇU À LA
SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

06 AVR. 2017

